



APPEL D'OFFRES N°001/2017

Domaine : Fourniture des services de SSR/GBV aux jeunes
Cycle du programme : 7^{ème} Programme de coopération RCA-UNFPA
Zones de couverture : Bangui/Bambari/Bossangoa et Kaga-Bando
Langue de soumission : Français

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 7^{ème} Programme de Coopération en RCA (2012 – 2017), le bureau pays de l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, envisage identifier des ONGs éligibles pour une possibilité de Partenariat dans le but d'appuyer l'atteinte des résultats mentionnés dans ce Programme.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est un organisme de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

1. Propositions

Les Organisations Non Gouvernementales Nationales intéressées sont invitées à soumettre leur proposition pour la fourniture des prestations ci-dessous demandées destinées à la jeunesse en Centrafricaine:

- Promotion de l'utilisation des services intégrés en matière de santé sexuelles et de la reproduction (PF, VIH) ;
- Prévention et Prise en Charge des Violence Basées sur le Genre y compris les Utilisations Génitales Féminines, les Exploitations et Abus Sexuels ;
- Développement du Potentiel des Jeunes à travers la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les Jeunes dans les Pays en Conflit.

N.B. Les termes de référence détaillés sont disponibles au Bureau de l'UNFPA, sis Avenue Gamal Abdel Nasser, Bangui.

2. Qualifications et expériences requises :

- L'ONG dispose d'une mission claire et des objectifs qui reflètent la structure de l'organisation et son contexte ainsi qu'un alignement sur les domaines d'intervention prioritaires de l'UNFPA ;
- L'ONG ne disposent pas d'un passé ou une historique de fraude plaints et ou mauvais services rendus ;
- L'ONG dispose des ressources humaines suffisantes ainsi que l'expertise technique nécessaire pour mettre en œuvre les activités proposées.
- La mission de l'ONG et/ou son Plan Stratégique focalise sur au moins un domaine du Programme d'intervention de l'UNFPA.
- L'ONG dispose d'expérience dans le Pays ou la localité et les envoyés proches dans les domaines relatifs au mandat de l'UNFPA
- L'ONG possède des preuves, et la traçabilité d'avoir exécuté des activités semblables et ceci est considéré crédible par les acteurs, les partenaires ainsi que les bénéficiaires.
- L'ONG dispose d'une assise communautaire fiable et elle est dispose à atteindre les cibles identifiées particulièrement les populations vulnérables et les localités difficiles d'accès.
- Expérience et perspective en situation humanitaires, appui aux réfugiés, retournés
- L'ONG dispose d'un Système et les Outils pour la collecte systématique des données, l'analyse et utilise les données pour le suivi du programme.
- L'ONG a établi un Partenariat avec le Gouvernement et autres entités fiable des Agence des NU, des Donateurs, ainsi que le secteur privé.
- L'ONG a établi des Politiques et Procédures pour réduire l'impact environnemental de ses activités. S'il n'existe pas de Politique, l'ONG ne doit pas avoir dans son historique des activités ayant cause des impacts négatifs sur l'environnement.

3. Documents de soumissions :

Les demandes d'Appel à Proposition doivent contenir les documents suivants :

- Copie du Statut Légal de l'ONG en RCA ;
- Copie de Statut légal de l'ONG
- Profile de l'ONG et son Programme Proposé ;
- Le Dernier Rapport Annuel et Rapport d'audit comme document séparé

4. Délai de soumission :

Les ONGs qui souhaitent participer à cet appel à manifestation d'intérêt sont priées d'envoyer leur demande à l'adresse physique de l'UNFPA ci-dessous indiquée; tout en mentionnant clairement "ONG Appel pour Proposition":

Les dossiers sous pli fermé, devront être déposés au plus tard le **Vendredi 22 mai 2017 à 13h00** au Bureau de l'UNFPA de Bangui, sis Avenue Gamal Abdel Nasser. L'enveloppe doit porter la mention : **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/2017.**

5. Autres :

Il convient de noter que la participation à cet Avis à Manifestation d'Intérêt ne constitue pas une garantie ni une obligation pour UNFPA de sélectionner l'ONG pour un Partenariat.

L'UNFPA se réserve le droit de ne prendre contact qu'avec les ONG présélectionnées ; aucun dossier de candidature déposé ne sera ni consulté ni repris. L'UNFPA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis à manifestation d'intérêt.

Fait à Bangui, le

05 MAI 2017

Le Représentant de l'UNFPA



République Centrafricaine

Avenue Gamal Abdel Nasser – Face au Centre de Transfusion Sanguine BP. 872 - BANGUI - R.C.A.

Appel pour Proposition pour le recrutement d'une ONG pour la fourniture des services de SSR/GBV aux jeunes à Bangui/Bambari/Bossangoa et Kaga Bandoro

UNFPA, Le Fond des Nations unies pour la Population une Organisation Internationale de Développement, invite les Organisation Nationales qualifiées à soumettre leur proposition pour la fourniture des prestations ci-dessous demandés destinés à la jeunesse en Centrafricaine:

- Promotion de l'utilisation des services intégrés en matière de santé sexuelles et de la reproduction (PF, VIH) ;
- Prévention et Prise en Charge des Violence Basées sur le Genre y compris les Utilisations Génitales Féminines, les Exploitations et Abus Sexuels ;
- Développement du Potentiel des Jeunes à travers la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les Jeunes dans les Pays en Conflit.

Le but de cet appel à proposition est d'identifier des ONGs éligibles pour une possibilité de Partenariat avec UNFP/RCA dans le but d'appuyer l'atteinte des résultats mentionnés dans le Programme de Coopération 2013-2016 (et son extension 2017) entre l'UNFPA et le Gouvernement de la RCA.

Les ONGs qui souhaitent participer à cet appel à Proposition sont priés d'envoyer leur demande à soumission par courrier électronique ou à l'adresse physique de l'UNFPA ci-dessous indiquée; tout en mentionnant clairement "ONG Appel pour Proposition":

UNFP-RCA email: Avenue Gamal Abdel Nasser, face CNTSEmail : derveeuw@unfpa.org

La date limite de dépôt des propositions est fixée au vendredi 28 Avril 2017 à 10H et toute proposition reçue après cette date pourrait ne pas être considérée par l'administration de l'UNFPA

Les Appels pour Proposition doivent être soumis en Français.

Toute demande d'information additionnelle pour la soumission des propositions doit être envoyée par message électronique 48h avant la date limite de soumission à l'adresse suivante : UNFPA répondra aux ONG si la demande d'information complémentaire est recevable ou non.

Section 1: Contexte

1.1 Mandat de l'UNFPA	UNFPA est l'Agence des Nations Unies qui assure un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sécurisé et le Potentiel de chaque jeune est complètement exercé.
1.2 Programme d'appui de l'UNFPA en RCA	En République Centrafricaine, UNFPA travaille avec le Gouvernement et les Partenaires dans le cadre des objectifs retenus dans le 7 ^{ème} Programme de Coopération 2013-2016 (et son extension 2017) entre l'UNFPA et le Gouvernement de la RCA. Les Informations additionnelles sur le 7ème Programme de Coopération peuvent être obtenues sur le site http://unfpa.org/RCA

the submission	<ul style="list-style-type: none"> ● Attachement I –Profile de l’ONG et son Programme Proposé ● Le Dernier Rapport Annuel et Rapport d’audit comme document séparé 	
2.2 Indicative timelines	Date de l’Appel à Proposition	08 Mai 2017
	Délai de Soumission de la Proposition	22 Mai 2017
	Date limite de demande d’information additionnelle	26 Mai 2017
	Revue des soumissions des ONG par UNFPA	29 Mai
	Notification des résultats par UNFPA aux ONGs	05 Juin

Section 3: Processus et Délai

3.1 Review & evaluation of NGO submissions	<p>Les Propositions seront évaluées par un Panel de Revue pour identifier les ONGs ayant les connaissances suffisantes, les compétences et capacités nécessaires pour appuyer l’atteinte des résultats en utilisant les critères qui sont retenues dans la session 3.2</p> <p>Toutefois, il convient de noter que la participation à cet Appel à Proposition ne constitue pas une garantie ni une obligation pour UNFPA de sélectionner l’ONG pour un Partenariat. L’ONG sélectionnée sera invitée à rentrer dans un accord de Partenariat pour la mise en œuvre et les Politiques et Procédures applicables en matière de Gestion des Programmes seront appliquées.</p>	
3.2 Critères de Selection	<p>Les ONG éligibles seront sélectionnées de façon transparente et compétitive sur la base de leur capacité à assurer un service de qualité supérieure, incluant leur disponibilité à appliquer des stratégies innovatrices pour répondre aux priorités du Programme de la façon la plus efficaces et efficace, avec les meilleurs coûts.</p> <p>Le Bureau de l’UNFPA en RCA fera la revue des preuves et documents soumis par les ONG et évaluera les soumissions en se basant sur les critères suivantes :</p> <p>NB: Toute proposition non soumise en langue française sera rejetée. Et ne sera pas prise en considération.</p>	
	Gouvernance & Leadership	<ul style="list-style-type: none"> ● L’ONG dispose d’une mission claire et des objectifs qui reflètent la structure de l’organisation et son contexte ainsi que un alignement sur les domaines d’intervention prioritaires de l’UNFPA. ● L’ONG ne disposent pas d’un passé ou une historique de fraude plaints et ou mauvais services rendus.
	Resources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ● L’ONG dispose des ressources humaines suffisantes ainsi que l’expertise technique nécessaire pour mettre en œuvre les activités proposées. ● L’ONG n’est pas en conflit d’intérêt avec UNFPA ou son personnel conflit qui ne pourra pas être mitigé.
	Avantage Comparatif	<ul style="list-style-type: none"> ● La mission de l’ONG et/ou son Plan Stratégique focalise sur au moins un domaine du Programme d’intervention de l’UNFPA.

A.2 Contact information	Nom	
	Titre/Fonction	
	Téléphone	
	Email	
A.3 Conflit d'intérêt	A votre connaissance, les membres du personnel de votre organisation ont-ils des relations personnelles ou financières avec quelques membres du personnel de l'UNFPA ?, ou tout autre conflit d'intérêts avec ce programme ou l'UNFPA ? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.	
A.4. Rapport sur les Fraudes	Votre ONG possède a-t-elle mis en place politique et/ou pratique de prévention des fraudes?	

Section B. Aperçue de l'ONG

B.1 Budget Annuel	Montant du budget annuel budget (année antérieure en \$US)	
	Source de financement	<i>Souligner les sources de financement: local, international, et les donateurs du secteur privé</i>
	Principaux Partenaires/Donateurs financiers	
B.2 Capacité en Ressources Humaine	<i>Liste des principaux membres du personnel et les principales fonctions au sein de l'ONG</i>	
B.3 le Mandat de l'ONG et son profil background	<i>Indiquez le mandat de l'organisation et domaine d'intervention et comment ceci s'aligne sur la stratégie de UNFPA.</i>	
B.4 Expertise et Spécialiste disponibles	<i>Décrivez les différentes capacités techniques de l'ONG pour l'atteinte des résultats dans les domaines programmatiques proposés.</i>	
B.5 Expérience dans le domaine	<i>Mentionnez les principaux résultats programmatiques déjà atteints dans les domaines au cours des dernières années, incluant les reconnaissances et distinctions reçues par l'ONG au niveau local/régional et mondial dans les</i>	

D.4 Description des activités et du Budget	<i>Cette section inclue une description détaillée du budget des activités à mener pour produire les résultats attendus. Un lien clair entre les activités, le budget et les résultats attendus doit être établi. L'ONG soumissionnaire doit insérer une feuille de calcul Excel séparée pour chaque activité avec le budget nécessaire.</i>
D.5 Egalité des sexes, Equité et Durabilité (optionnel)	<i>Expliquer brièvement les mesures pratiques qui sont prise par l'ONG dans le programme pour résoudre les problèmes de l'égalité des sexes de façon durable.</i>
D.6 Impact Environnemen tal	<i>Souligner l'impact environnemental du Programme s'il existe.</i>
D.7 Autre Partenaires impliqués	<i>Cette section évoque d'autres partenaires qui ont des rôles à jouer dans la mise en œuvre du programme y compris les potentiels sous contractants et d'autres organisations qui fournissent un appui technique et financier pour ce programme.</i>
D.8 Contribution de l'ONG	<i>Cette section souligne brièvement la contribution d'un partenaire spécifique pour le programme. (espèce ou en nature)</i>
D.9 Documentatio ns Additionnelles	<i>Les documents additionnels peuvent être mentionnés ici pour référence.</i>

Section E. Suivi des Risques du Programme

E.1 Risks	<i>Identifier les facteurs de risqué majeurs qui peuvent surgir et qui pourraient affecter la mise en œuvre correcte des activités proposes et les principales hypothèses sur lesquelles les interventions proposes sont basées. Inclure aussi les actions que l'ONG compte entreprendre réduire/contrôler les risques identifiés.</i>
E.2 Monitoring	<i>Cette section va décrire brièvement les activités pour le suivi.</i>

Section F. References

Merci de fournir 3 références pour supporter votre soumission. Inclure Nom, Titre, les informations de contact, et une brève description des liens de cette personne avec votre organisation.

Reference 1:

Reference 2:

Reference 3: